

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Technopôle AGROLANDES lance sa troisième édition du Grand Prix de l'Innovation Agriculture & Agroalimentaire

Haut-Mauco, le 4 juin 2024 - AGROLANDES est le **technopôle d'innovation dédié à l'agriculture et à l'agroalimentaire** ancré sur son bassin de production de produits d'excellence au cœur des Landes. Il a pour vocation d'être à l'initiative de l'émergence de nouvelles filières de production et de valorisation, mais aussi de nouveaux services aux entreprises dans les domaines de l'agriculture, de l'agro-industrie, la bioénergie et la chimie verte. Véritable écosystème bâti sur le réseau de 30 entreprises agri/agro actionnaires du GIE Agrolandes Entreprises, le technopôle est un **accélérateur d'innovation au service de son territoire et de ses filières**.

Le Concours

La troisième édition du **Grand Prix de l'Innovation Agriculture & Agroalimentaire**, créée par le GIP AGROLANDES DEVELOPPEMENT, est lancée depuis le 1^{er} juin 2024. Ce concours s'adresse aux start-up, porteurs de concepts, de projets innovants et aux jeunes entreprises (moins de 5 ans) des filières agricoles et agroalimentaires, implantés sur le territoire français.

Un premier jury de sélection désignera 10 start-up ou projets finalistes. Le Grand Jury, composé des dirigeants des principaux acteurs du secteur de l'agriculture et l'agroalimentaire implantés sur le territoire, est en charge de la désignation des lauréats du Grand Prix.

Les lauréats distingués se partagent les 30 000 € de dotation.

Les thématiques concernées

Le concours est destiné aux acteurs des domaines de : l'agriculture numérique (agriculture de précision, nouveaux itinéraires agricoles, modèle climatique prédictif), l'économie circulaire et la valorisation des produits connexes (optimisation stockage et traitement des connexes agri/agro, technologie d'extraction et raffinage), la gestion raisonnée de l'eau (stratégie circulaire de l'eau, stockage et traitement des effluents industriels, process d'irrigation de production végétale), les nouveaux intrants fertilisants, les nouveaux composés alimentaires, les matériaux biosourcés (matériau, objet et emballage), le biocontrôle (technologies et produits de traitement sanitaire, nettoyage et désinfection filière végétale et animale), l'énergie (valorisation de l'énergie fatale, énergies renouvelables et productions agricoles) ou encore l'agroéquipement et la robotique...

Comment concourir ?

Ce concours s'adresse à tous les porteurs de projets quels que soient leur statut et leur situation professionnelle : étudiants, salariés du secteur public ou du secteur privé, chercheurs, demandeurs d'emploi, ainsi que les dirigeants d'entreprises innovantes créées depuis le 1^{er} janvier 2019.

Les critères de sélection sont fondés sur : le caractère innovant du projet, les compétences et les expériences des porteurs, la pertinence de la stratégie de développement et le potentiel de mise en œuvre et développement de l'activité.

Les dotations

Ce concours offre **30 000 € de dotation** répartis comme suit :

- Un prix de 17 000 € en numéraire réparti sur les 2 meilleurs projets (10 000 € pour le 1^{er} prix & 7 000 € pour le second),
- Une possibilité d'installation des projets finalistes sur le technopôle AGROLANDES,
- Des prestations de services d'accompagnement par les dirigeants d'Agrolandes et de son réseau.

Les partenaires membres du Grand Jury : le Conseil départemental des Landes, la Communauté de Communes Chalosse Tursan, la Chambre d'Agriculture des Landes, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes, la Chambre de Métiers et d'Artisanat des Landes, le Crédit Agricole d'Aquitaine, le Groupe Coopératif MAISADOUR, BIOLANDES, LAFITTE Foie Gras, GASCOGNE, LABEYRIE, AQUALANDE, STEF, DRT, SOLEVAL - AKIOLIS, PLUM'EXPORT, SASSO, LA PLUME DE POMAREZ, AGI, LUR BERRI COOP AGRICOLE, ALLIANCE FORET BOIS, la COPPAC, NALDEO Technologies & Industries, ALS - ARDO, Groupe LABAT, PYRENEX, AVILOG, la Fédération des CUMA 640, SOLVEO ENERGIE, SARL LABADIE, FOIE GRAS DE CHALOSSE, PRIMLAND, DUSSAU DISTRIBUTION, La CAVE DES VIGNERONS DU TURSAN, la Maison DANDIEU, la société SMI-IA, EDF Sud-Ouest et le CER France Adour Océan.

Date limite du dépôt de candidatures : 31 décembre 2024

<https://www.agrolandes.fr/grand-prix-innovation-agrolandes/>

